



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté
C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5

Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740

Courrier électronique : pauvrete@clic.net

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

Lettre ouverte **aux membres de l'Assemblée nationale du Québec**

Québec, le 18 décembre 2001

Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus d'un an, nous vous avons transmis une des plus importantes pétitions de l'histoire parlementaire québécoise. Cette pétition vous demandait une loi sur l'élimination de la pauvreté sur la base d'une proposition de loi que nous soumettions à votre attention.

Certains et certaines d'entre vous, de toutes allégeances politiques, nous ont signalé de diverses façons, de même qu'au gouvernement, que la demande leur paraissait recevable et qu'elle méritait discussion.

Le choix du gouvernement a été de reconnaître le problème de la pauvreté, ou plutôt l'importance que lui accordait une partie substantielle de la population, mais d'évacuer la solution que le Collectif et son réseau lui proposaient comme base de travail. Invité à un saut qualitatif, il s'est replié sur la défense de sa propre action. Il a tenté par la suite de repositionner le débat public sur la continuité de cette action en annonçant un vaste processus de validation d'orientations prétendant «ne laisser personne de côté», mais évitant de mettre au débat la proposition majeure faite par le Collectif et son réseau. Et il a négligé d'impliquer dans le processus l'ensemble des parlementaires.

Que ce soit lors de la tournée ministérielle des conseils régionaux de développement ou dans le cadre des consultations nationales présentement en cours, tout l'automne, de nombreuses organisations sont venues malgré cela et par des moyens variés remettre à l'ordre du jour les questions de fond posées par le Collectif et la nécessité de prendre en compte sa proposition de loi. Le CRD de l'Estrie a même décidé d'ajouter la proposition de loi aux quatre axes de validation prévus par le gouvernement. Voyant cela, la ministre a annulé la rencontre, provoquant un tollé général dans la région.

Reconnaissons-le, le processus en cours conduit à une impasse, ne serait-ce que parce qu'il se met à dos les forces vives sur lesquelles le Québec devrait pouvoir compter en premier dans une perspective de lutte efficace contre la pauvreté. Il faut dénouer cette

impasse. La société québécoise n'en est plus à valider le chemin déjà accompli, qui est ce qu'il est. Elle en est à débattre, dans des temps incertains, de la direction qu'elle veut prendre. Nous en proposons une : jeter les bases d'une société sans pauvreté, plus solidaire et plus égalitaire, et agir en conséquence. Et nous joignons un mode d'emploi. À défaut de constituer un point final, reconnaissons que cette approche a au moins le mérite d'apporter du neuf et de s'enraciner sur un terrain solide au plan des grands instruments internationaux tout en proposant des balises adaptées à la réalité québécoise. Elle a aussi le mérite de constituer le résultat d'une volonté citoyenne clairement exprimée.

L'automne a montré que de grands enjeux se dessinent où il est question également de développement social et de développement local. Il faudra faire éventuellement les arrimages avec ces préoccupations, non pas en substituant le développement à la gouvernance, comme les orientations gouvernementales le laissent poindre, mais en cherchant plutôt comment se développer et se gouverner autrement. S'il le faut faisons ces débats-là d'abord. Par ailleurs, la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion a déclaré plusieurs fois cet automne que le gouvernement ferait une loi. Attention. Vous aurez compris que nous ne voulons pas une loi pour une loi. Il nous faut d'abord nous entendre sur où nous voulons la voir nous conduire.

Notre proposition de loi n'est pas un buffet. Elle est le résultat d'une consultation large à laquelle ont participé conjointement des milliers de personnes pauvres et non pauvres, de même que de nombreuses organisations. Elle tente de mettre en équilibre un ensemble de dimensions au plan de la fiscalité, de l'emploi, des programmes sociaux, des services publics, de l'action citoyenne, dont aucune ne peut prétendre seule à résoudre le problème. Le processus en cours montre qu'elle continue de tenir la route. Elle mérite d'être débattue pour elle-même, avec les principaux intéressés et avec l'ensemble des parlementaires.

Un processus crédible selon nous donnerait des signes de volonté politique. Il y aurait une action immédiate dans la ligne des mesures urgentes que nous proposons pour mieux couvrir les besoins essentiels de toutes et tous au Québec, tant par l'emploi que par la sécurité du revenu. Le processus lui-même permettrait de mettre au débat la proposition de loi que nous mettons de l'avant. Ce débat aurait lieu de façon publique, transparente et non partisane, par exemple dans le cadre d'une commission parlementaire spéciale. La méthode ne ferait pas obstacle au débat. Une attention spéciale serait apportée pour associer au débat les personnes en situation de pauvreté et leurs organisations.

Vous savez comme nous qu'il y a au Québec une crise de confiance dans les institutions politiques. Chaque fois que vos décisions contribuent à augmenter les écarts entre riches et pauvres, vous aggravez un peu plus cette crise. Malgré tout nous avons tenu à inscrire notre effort de proposition dans le cadre des institutions politiques existantes. Et il nous semble que nous avons contribué à l'évolution du modèle québécois dans le sens d'une

plus grande maturité et d'une plus grande responsabilité citoyenne. Dans ce processus, des personnes exclues ont pris la parole pour la première fois.

La mise à l'écart de cet effort par le gouvernement ressemble beaucoup à ce terrible constat de Maria de los Angeles Yannuzzi : «Invalider le droit de parole, avec lequel l'homme s'institue comme sujet politique, représente la condition nécessaire pour maintenir l'exclusion sociale, dérivée de la distribution inéquitable de la richesse sociale».

La démocratie québécoise mérite mieux que cela. Les personnes en situation de pauvreté aussi. Donnez-nous une chance de le constater. Donnez cette chance au Québec.

Mesdames, Messieurs, c'est ce que nous attendons de vous et du gouvernement. Comme l'exprime si bien Hannah Arendt : «Nous ne sommes pas nés égaux; nous nous convertissons en égaux comme membres d'un groupe dans la force de notre décision pour nous garantir des droits mutuellement égaux». Au-delà de vos allégeances politiques respectives, il en va de l'intérêt collectif que trouviez le moyen d'amener le débat à ce niveau.

Bon congé des Fêtes et bien à vous,

Vivian Labrie,
pour le Collectif